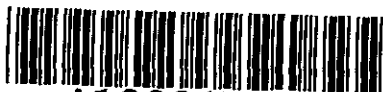




Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés  
a  
Mon  
be

\*18031767\*

Déposé au greffe du  
Tribunal de commerce de Liège  
Division Verviers

- 2 FEV. 2018

P.O. Le greffier,  
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 433.425.989

**Dénomination**(en entier) : **Centre Culturel de Welkenraedt**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue Gréty, 10 – 4840 Welkenraedt****Objet de l'acte : Modification du Conseil d'administration**

En sa séance du 30 mai 2017, les membres de l'Assemblée générale ont acté la démission de Monsieur Mathieu HOUBEN, Administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration, et de Monsieur Georges RENSONNET, administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration.

Monsieur Marc LAMPAERT, domicilié à 4840 Welkenraedt, Rue de l'École, n° 32, a été désigné par l'Administration communale de Welkenraedt pour remplacer Monsieur G. RENSONNET à la fonction d'administrateur et de Vice-Président.

Monsieur Mathieu HOUBEN, représentant l'Association ISO 83, est remplacé au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale par Mme Anita MULLER, domiciliée 4840 Welkenraedt, Clos des Lilas, n° 1.

Madame Marie-Josée WEBER reprend la fonction de Vice-Présidente de Monsieur Mathieu HOUBEN.

Déposé en même temps :

- un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 mai 2017

(Signé) Eddy DEMONCEAU  
Président

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature